



Elections municipales 2026

La CMA Occitanie invite les candidats à soutenir l'Artisanat

Saint-Jean, le 2 février 2026. Dans le cadre des élections municipales et communautaires de mars 2026, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie (CMA Occitanie) invite les candidats à s'engager en faveur du secteur de l'Artisanat, acteur essentiel du dynamisme économique local et de la revitalisation des territoires.

« Les élections municipales revêtent une importance majeure pour les entreprises artisanales. En effet, l'artisanat est la première entreprise d'Occitanie : ce sont plus de 255 000 hommes et femmes passionnés qui exercent des métiers essentiels pour l'économie de proximité des territoires », rappelle Joseph Calvi, président de la CMA Occitanie.

C'est pourquoi la CMA Occitanie propose aux candidats aux élections municipales 2026 des 13 départements de l'Occitanie de soutenir l'Artisanat. Comment ? En signant un pacte, qui les engage à soutenir 3 priorités s'ils sont élus :

- Maintenir des conditions favorables à l'activité des entreprises artisanales et à leur développement économique.
- Soutenir le développement de l'apprentissage dans l'Artisanat, pour maintenir la dynamique du secteur et relever les multiples défis des années à venir (évolution des métiers, transitions, recrutement, transmission...).
- Faire du réseau de la CMA Occitanie un partenaire durable de sa commune ou de sa collectivité, en matière de développement économique des entreprises, d'emploi et d'insertion, d'accompagnement aux transitions et de valorisation des savoir-faire.

Comment signer le pacte de soutien à l'Artisanat ?

- Compléter le formulaire en ligne : [Pacte pour l'Artisanat - Candidats aux élections municipales 2026](#)

Guide des bonnes pratiques

En complément, le réseau des CMA publie un guide des bonnes pratiques, intitulé « [Et si vous agissiez pour l'Artisanat ?](#) ». Destiné à soutenir les réflexions et programmes des candidats en faveur du développement de l'Artisanat dans les centres-villes et centres-bourgs, il réunit plus de 100 exemples concrets d'initiatives efficaces et inspirantes menées en partenariat entre le réseau des CMA et les communes et collectivités, dans tous les territoires.

Contact presse :

Cristelle Duos / c.duos@crma-occitanie.fr / 06 79 69 78 84

